

Marrakech/Investissement

Le tourisme cède sa place au BTP

• **L'habitat tire les investissements du premier semestre 2015**

• **En projet également de grands centres commerciaux**

QUATRE milliards d'investissement pour les 6 premiers mois à Marrakech. Ce n'est que le bilan du premier semestre et bien que ces chiffres ne reflètent que des intentions et non des réalisations, ils renseignent sur la tendance de l'attractivité de la région. Le Centre régional d'investissement de Marrakech (CRI) a donné un avis favorable pour quelque 94 projets d'investissement d'un montant de 4 milliards de DH avec à la clef 5.549 emplois. A la lecture du bilan du CRI de Marrakech, ce n'est plus le tourisme qui tire les investissements, mais plutôt le secteur BTP, dont une grande partie concerne le logement économique. Ainsi, il s'est accaparé 40% des intentions d'investissement. Le tourisme avec 21% du volume global d'investissement. La ventilation par secteur met en lumière le commerce avec 18% des investissements annoncés. Parmi les projets agréés, un mall, le 4e à Marrakech, pour une enveloppe d'investissement de 200 millions de DH, des plateaux bureaux... Cela devrait d'abord renforcer la position de Marrakech en tant que destination shopping.

Dans le tourisme, ce sont quelques hôtels et des projets d'animation qui sont annoncés. A noter aussi que 96% des intentions des investissements sont les faits de Marocains, suivi par les investisseurs français avec 2%. Reste maintenant à concrétiser les intentions. Car tout projet annoncé n'est pas forcément réalisé. Certains, faute de tour de table mal négocié ou autre entrave, n'aboutissent pas. Conscients, les institutionnels et les autorités locales essayent de faciliter les procédures pour les investisseurs qui ont besoin de visibilité et d'un accompagnement horizontal dans leurs projets. A Marrakech comme dans d'autres villes, les principales préoccupations des entreprises portent sur le manque de visibilité, la simplification des autorisations régionales pour l'accès à l'administration, le déficit du foncier.... Un Comité régional de l'environnement des affaires (Crea) a été initié à cet effet qui a pour mission de veiller à prendre toutes les mesures susceptibles d'améliorer l'environnement régional des affaires en association avec le secteur privé et va surtout s'atteler à lever les barrières administratives dans la région. Le CRI se

charge de remonter les plaintes mais aussi les actions d'amélioration. La région de Marrakech a aussi connu une évolution au niveau de la création d'entreprises avec quelque 2.264 entreprises, tous secteurs d'activités confondus contre 2.062 durant la même période. Cette dynamique est due à plusieurs facteurs, explique le CRI dont le renforcement de la notion du guichet unique - axe inscrit dans le cadre de

l'amélioration du climat régional des affaires - et l'amélioration de l'accueil et la réception des visiteurs du guichet. «C'est aussi le fruit d'un ensemble de mesures mises en place afin de réduire les délais de création d'entreprises mais également la saisie instantanée des données des créations d'entreprises au niveau de la base des données de la DGI». Au niveau de la répartition des créations par secteur d'ac-

tivité, les secteurs du commerce et des services sont en tête avec respectivement 25% et 23% du total des créations établies auprès du guichet ; le BTP (7%) et le tourisme (2,25%) des créations globales. □

De notre correspondante,
Badra BERRISSOULE

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com